



Conseil Municipal

Séance du 28 Avril 2015

L'an deux mil quinze, le vingt huit avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement en la Maison Commune sous la Présidence de M. MALARDEAU, Maire.

Étaient présents : M. MALARDEAU - M JOUVE - Mme BERTHIER - M GAZEL -Mme KELLER - Mme POIRION - M PILLIAS - M BOURDIN - M FOURNY - M MATHIEU - M POUJOL de MOLLIENS -

Étaient absents excusés : M BOURGY - M. PIGNANT - Mme BAILHACHE

Était absente : Mme ALEGRE

Nombre de Conseillers : 15 - Nombre de présents : 11 – nombre de procurations : 0 – nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : M FOURNY

Date de convocation : 17/04/2015

Ordre du jour

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 24 Mars 2015

Après lecture, le compte rendu de la séance du 24 mars 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

2 – Contrat Rural

A - Présentation des projets modifiés :

Monsieur Neveu, Maître d'Oeuvre, est venu présenter les modifications apportées au Contrat Rural

Projets initiaux :

Clos paysager de Gourville
Création d'une nouvelle salle polyvalente
Création d'une médiathèque aux Ecuries

Projets modifiés :

Clos paysager de Gourville non modifié
Extension de la salle polyvalente actuelle
Création d'une médiathèque dans des locaux 1 rue d'Orphin suite à acquisition foncière de la commune.

B - Avenant au contrat initial :

Il a été présenté les projets modifiés à Madame Besançon du Conseil Départemental qui a donné son accord.
Monsieur Bentegeat du Conseil Régional ayant pris connaissance de cette démarche et ayant échangé avec le Conseil Départemental donne également un avis favorable.

La modification du Contrat Rural est donc possible via un avenant demandé par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal

Oui l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à 10 voix pour et 01 abstention

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'avenant concernant les modifications apportées au Contrat Rural

Madame Claire Poirion quitte la séance pour raisons professionnelles.

Le nombre de conseillers devient : Présents 10 – Procuration 00 – Votants 10

3- Ressources humaines:

Suite au départ de Monsieur Firmino Moreira au 31 juillet 2015, la commune a lancé un appel à candidature pour recruter un agent technique. Les candidatures seront reçues jusqu'au 23 mai 2015.

4-Centre Interdépartemental de Gestion :

La commune de Saint Germain en Laye a fait part de sa demande d'affiliation volontaire au centre Interdépartemental de Gestion. Cette demande est subordonnée à l'avis préalable de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents

De donner un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Saint Germain en Laye au Centre Interdépartemental de Gestion.

5- Plan Local d'Urbanisme:

Commune d'Orphin :

La commune d'Orphin a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur son territoire.

En tant que commune limitrophe, le Maire propose que la commune de Prunay-en-Yvelines soit consultée au cours de l'élaboration du projet.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents

D'approuver la proposition de Monsieur Le Maire que la commune de Prunay-en-Yvelines soit consultée au cours de l'élaboration du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Orphin.

Commune d'Ablis :

Le Conseil Municipal d'Ablis a décidé de lancer la procédure de modification de son Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique portant sur le projet de modification du PLU se déroulera du 28 avril au 30 mai 2015 inclus.

Le Conseil Municipal de Prunay-en-Yvelines prend acte de cette information.

6 -Syndicats Intercommunaux :

SIAEP :

Présentation par Monsieur Le Maire du rapport annuel sur le prix et la qualité d'eau distribuée par le Syndicat pour l'année 2014. Le rapport est consultable en Mairie.

7- Questions diverses :

Point sur l'avenir de la CAPY

La loi NOTRe n'est toujours pas votée, elle le sera en juin 2015. L'arrêté de Monsieur Le Préfet suite à ce vote sera pris pour la rentrée de septembre 2015.

Au cours de la réunion de bureau CAPY, le Président a fait part d'un nouveau scénario, associer la CAPY avec le Communauté de Communes du Dourdannais. En raison du manque d'information, le bureau n'a pas pris de décision.

Ce scénario est complexe compte tenu des accords multiples à obtenir, mais rien ne s'y oppose dans l'état actuel des textes, les membres du Conseil Municipal proposent par 3 fois au Maire de poursuivre cette piste de recherche.

Par lettre du 30 mars le Président de Rambouillet Territoires propose qu'une étude soit lancée en vue d'un éventuel rapprochement de la CAPY et Rambouillet Territoires.

Le Président de la CAPY a rencontré la Directrice Générale des Services de Rambouillet Territoires.

Monsieur Le Maire adresse une lettre au Président de la CAPY demandant une réunion des maires de la CAPY avec le Président de Rambouillet Territoires. Cette rencontre permettrait de définir une méthode de travail et d'associer les collègues désireux de partager cette étude. Lecture de cette lettre est faite au Conseil Municipal. Plusieurs membres du Conseil Municipal font état de leur inquiétude face à une telle démarche auprès de Rambouillet Territoires car cela présupposerait de facto Rambouillet Territoires comme partenaire à venir; ce qui, au sein du Conseil Municipal, n'avait jamais été envisagé; il s'agit donc d'une démarche personnelle de Monsieur Le Maire, démarche qui a fait l'objet d'un vif débat au sein dudit Conseil mettant à jour des désaccords tant sur le fond que sur la forme de cette démarche et de ce qu'elle présuppose.

Arborétum du Libéra

Le parrainage des plantations par les enfants de l'école (CE2) aura lieu le vendredi 12 juin après-midi en présence de Monsieur Le Sous Préfet de Rambouillet dans le cadre du Centenaire.

Fin de séance 00h15

Le Maire J.P. MALARDEAU	le 1 ^{er} Adjoint B. JOUVE	le 2 ^{ème} Adjoint L. BERTHIER
le 3 ^{ème} Adjoint P. GAZEL	le 4 ^{ème} Adjoint G. PIGNANT	Conseillère Municipale C. KELLER
Conseiller Municipal M. BOURGY	Conseillère Municipale C. BAILHACHE	Conseiller Municipal D. PILLIAS
Conseiller Municipal F. BOURDIN	Conseillère Municipale C. POIRION	Conseiller Municipal R. MATHIEU
Conseiller Municipal A. FOURNY	Conseillère Municipale A. ALEGRE	Conseiller Municipal B. POUJOL DE MOLLIENS